

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Colloque

29 Mars 2017 - 17h15 à 19h00

Amphithéâtre C — IUT du Limousin
12 allée André-Maurois
87065 Limoges Cedex

PROGRAMME

17h15 : Accueil des participants

Christian REDON-SARRAZY, directeur de l'IUT du Limousin

17h30 : Obligations de l'employeur, jurisprudences et évolutions du droit

Maitre BOURRA, avocat au Barreau de Limoges

17h45 : Comment prévention, santé et bien-être peuvent rendre l'entreprise plus productive ?

Stéphane VACCARO, responsable du service études et mesures AIST87

18h00: Bien-être au travail : concilier le respect de la norme et la prise en compte de l'individu

Muriel JARDRI, Chargée de mission communication interne et Vincent GENESTE, DRH à la Communauté de l'Agglomération de Limoges Métropole

18h15 : Comment les institutions représentatives du personnel peuvent-elles intervenir sur le bien-être au travail des salariés ?

Karine CELIER, déléguée du personnel et déléguée syndicale et Lionel GUY, secrétaire du CHSCT, à Legrand Limoges

18h30 : Le bien-être au travail sous un angle novateur

Jérôme BOUDOT, fondateur de la startup ICONOSQUARE à Limoges

18h45 : Questions

19h00 : Clôture du colloque et buffet offert dans le département GEA

Inscription possible à l'adresse mail : licenceajrh@gmail.com ou par téléphone au 06.45.59.99.32



université ouverte
source de réussites

